

Colonia Nueva de Ganose' Marzo 7 de 1903

Cher sœur

Bout Marie Louise Comune La vermay

Cher sœur jerepon a ta lettre dater du 29 Décembre 92 qui est  
comme tu la soulié Dieu merci nous sommes tous bien bonne sante  
pour le presen que la presant vous trouve de même —  
Premiermant je te demande excuse pour ma mauvaise écriture  
et mon peu d'orthographe, cest pour te dire de puis que jetai tan  
voije l'autre lettre j'en ai plus écri au Français — Et bien cher  
cœur tu voudrai, ou plutost tu desir savoir les chose et compte  
du partage, jecroi que ton procureur ne te aura pas menti mal  
re' qu'il t'annore beaucoup dit il ne te aura pas touché, pourcoi il ser  
difficil de serapré de vous, il suffira de te dire le plus nécessaire

Cher cœur premiermant, une dizaine de jours apres la mort  
de ma cher mère, que Dieu gardera en bon regneau, on m'adit que  
que mon père était malade, je m'ay pressé de l'aller trouver, j'eteran  
tre entouté qui venai du meaudit Magayain d'Estbert qui est la  
cause de toutes les dettes qu'il fau payes — Et, ré le comptant  
d'habitude il me demande ou j'ai, j'eluidit que j'ai se  
vé et emmētany lui beaucoup la maison pour se gairé, il me dit  
que non qu'il ne pouvoit pas abandonné ces intéré qu'il man reme  
beaucoup, alors il me dit puisque tu et si j'even arrangé mesojes

// il me demandoit comme il devoit faire. Et sur ce je mescuy  
que je ne le trouvois pas a la trouve pour de chose parfaite, il persista  
toute la soirée, alors je lui dit que l'unique chose qui pouvoit faire  
c'est a grand prendre un inventaire, et de tan voye que tu envoye une procu-  
re c'est a l'unique soyé & connoisse faire, Joseph vint avec nous  
il a tan voyé chercher et l'her qu'il vienne pour le lendemain matin  
la huitième pour une rai hugnon de famille, le gacien n'ayant natan  
du mal que que c'est a tan hiver, l'acateur du matin il est de ja la  
mais avec la boutelle j'etene cantenoule mêmes nous voyont le cheval  
du monsieur d'après les salutations je voye tous deux et ai moitié  
hiver cela ne me fuyait plus, premierment d'être venu avant le jour, et  
de voir haleté qu'il est lions. Et bien que qu'il m'indit, mon père me dit  
c'est l'her est la harangé vous avec lui moi je lui repon que je n'avai poin  
de harangé man affaire avec lui qu'il est a comme un de nous jeantre, et bien me  
dit il est la vous prouves vous étrangers, alors c'est l'her dit qu'il ne  
je fai prouin de harangé man avant que tout ce papier, c'est a l'her, alors  
comme je doute, je lui demande quel papier il pouvoit avoir contre la  
sucetion, il me dit qu'il s'ave ceg' il n'avait a faire, quelque jours d'après  
nous a l'ames consulté un notaire homme de confiance, on lui dit en  
sous que nous avions. Le notaire nous dit qu'il certain un d'ancien  
la sucetion de la mère, et comme on voye les choses comme l'actions  
nous avions l'an vie de sorte de l'apar de maniere et dures tan qu'il au  
vraye fait une grise ou un siflet peu nous emporté pour soi on  
voye bien se qu'il nous voyait arrivé, nous a on donne le prouvoir  
a un procureur et nome un aroca, mais comme il n'est si tant

11 Supraocureu et larocat. Cher sœur ce que cest que Blanc raba-  
- donnera bon travaille j'en est croira. Homme qui à hacheté cest  
une nomé Joseph La Barra de la commune de Letrou bon ouyia  
j'en est saira, ce que j'en saisi cest que Joseph a hacheté travaille  
pour retirer neuf puits (g. 8) qu'il avait avancé pour les contri-  
- butions directes pour tapar, et moi cet année j'essui haumême  
- ca, pour coi il hadit qu'il ne voule pas payé à Etienne qu'il voule  
- prouté l'argent a la veuve Blanc, de plus Etienne avoulu recla-  
- mé un intérêt comme loyer il lui ha répondu tant il lui donneré  
- les écritures il arrangeré tout en sa robe - j'oublié de te dire que ce  
- papier dont Alber me parle cest un papier fait par un notaire  
- que mon père devai paye (100 ff) par an pour le bon curvis qu'il a  
- va fait, nous avons combattu, mai nous avons rien gagné il ya  
- fallu venir ha un arrangement dont bon vous abandonnera compte phuta  
- carjésier que d'ances deus mois ondoi savoir tous les compte.  
- Cher sœur on navé dit a Maurice Blanc qu'il ledijé que l'argent  
- pour son rachat que tu te garde, et que tu te face rendre  
- compte à François Bourget et que tu nous arrande compte aussi  
- de ce que tu ha reçu et de François aussi. Cher sœur tu oné dit  
- qu'en Europe il n'y a plus de conscience je me permet de te  
- dire que j'en saira comme tu het, mai pour bancarous on ven-  
- na enco un peu pour coi sequi ta partien ~~tu~~ tu aura jus ca  
- derger centime, et je desir que tu en acoie de même.  
- Cher sœur ha qu'oyner de sa conscience pour un moment que en est ton  
- ciba, pas son que nous avons une hâme aové à Dieu pour le moment

que l'amort. Atber et de neautrepiere et venu de rangé neautrafaire  
après coifaire, ilafalu metre toutan un boc. Cher saur j'ecroi que tu  
macompri nosres bidie - Abaintenan ilsufirade bedire les dete  
et le partage. Premierman ilafaluyrandre un inventaire judiciaire  
faire le partage conformeman ha levantair, du terrain et des meubles  
pour qu'oi des anineaux il n'annaveja hacoje que la marque ete  
aunon d'Atber, seprandan regarde sil'annave, bete acorne 70  
chevaline 40, brebi 100, seprandan ity-anapa. Le terrain et  
les kalambre, coral, galpon, ou engore, pui, vigne, et meubles,  
ontete évalués autous, 8,397 et 635, milisime, à chacun (1679) 527<sup>milisime</sup>  
Nubahutune, concession et doné, maifulia arrandre aujeautres, pour  
égalisé les parts, le terrain et vendu si maljeman rapel à 2,200 ff piesses  
meubles pour 56 ff et 24, sous premierman il feau que j'et edizé que  
la piessse veaux 5 fe réduit papier et veau moir, pour cii foss et  
andee en veté cete (227) la piessse don j'ou parte et papier ~~le~~ terrain  
ilya environ 55 hectar évalué, 38 ff hectar - Les dette que nous avon  
aprees son tousse d'Atber, hassoire une conssecon que monyere  
luiha hacheté et qui et ancor hapreye (800 ff) qui a été mangée avan  
que d'être payé. Apré il a mit un magazin an societé avec un autre  
une societé qui na duré que sis mois après son saucietere hayni  
compte et il avu que le naigoce natépa il avoulu condemetre  
il cessont arangé hayrendre ou lessé, le compte été 1,500 ff.

Atber comme aurguillen il ayri le negoce, l'autre avoulu une  
garantie, monyere harejonde pour la dit somme, et il ya les  
intéres hauclose pour cent. Apré nous avon les haucroer

Cher sœur j'éte partré un peu déjrais pourcoi pour tout dire  
pour les négoces qu'il son fait il faudr' t'au moins être un moi  
anssamble — Et bien tu me parlai de la religion, du curé, et  
des sœur qu'el s'etion beaucoup menacé, isi grace à Dieu  
il va t'en capreupré, Le non de curé peut être vous n'essouvé  
qu'adout il vien, et bien il vien de curieu, et sil recemét l'os que  
que de leur éta il ne leur hariverépa ce qu'il leurs harives.

Lesson la religion comme et lest et les curé comme il son que  
cest notre devoir — Cher sœur voisi trois anné de mauveje  
recotte l'anne j'asse nous avons une checheresse de dix  
mois, <sup>la maladie des bêtes</sup> cest l'anne nous avons le coléra euy routes, il y a des  
maison qui on rest presque sans je ha nous il y a n'acrevé  
environ 70 et que la maladie n'ay pas été forte, a cause des  
grandes pluie nous avons perdu une grande partie des blés  
et de mauveje capité, mais le turq est exécrant. Tu me deman  
de des nouvele de j'arant il se port tout bien. Tu me deman  
de pour la femme d'etber si el est remarié, Qui ma id'errier  
la porte l'église et du s'ir il dan le letrine, et ha hu un gar  
con mais il est mort, et un autre han route, la Françoise  
Borget lui demende un jour pourcoi el nece remariéja el  
lui dit que lui ne voutéja et capréjean el avai ce gretit  
qu'il faubim resté avec lui, mais moi j'edi ce ne j'rase  
qui reste avec lui cest lui qui resté avec quel. Le premier  
garçon de josephe et conscript le sort lui ha touche pour  
cetre moi

Cher sœur fusme desir de cina fortune et pasable et bien  
voila enquelque mot dequel est j'ai taché de du terrain il y a  
troisens ~~me~~ j'edoi pasablemant avec les meauve je recoté  
la piete des animeaux, et les routes j'enai rien qui donne l'acompte  
et cet année j'en caira avec <sup>grâce</sup> les intéré, voila ma fortune,  
celui qui ce soue sera ~~com~~ peut tenir une cincanténes d'harimeaux  
sans compte le terrain pour l'agriculture, la pte nous avons cinc enfants  
ma femme s'appell Constantine, l'onté nous avons trois filles  
et deux garçons, la premier s'appell Françoise et marié il y a cinc an  
et a eu trois filles en deux couche la premier cest un yeroce pour la langue  
et deux jumeles une et morte, apré Cristine, apré Ehé, apré  
Francoi, heaujour chieu il va monté un yroulain de deuser pour l'edot  
-ompte et l'edrogrier et Natasio qui veudire et oel, qui aura quinq  
-en an mai, Cher sœur jete demande ha mon tour le non des vobres  
et de yosephe heaussi comme tu en ma pararté de lui j'en pensé  
bien que vous n'auré ja divorce car j'en aurai l'onté

Cher sœur j'efini ma lettre hante dix éan que mon père n'apafé  
de testaman ~~ai~~ rissi tu heaura tapar comme qui conque ne crégné ja  
Et bien cher sœur jete remercié des compliments et salutation que vous  
vené de me faire pour le nouvel an, jevous les desiré heau double  
à toute la parenté de la Vernez, Feterne, V'inzién ect, ect,  
j'efini en voudi jéan que j'en veoir fugaire que cest déjà  
cis jours du soir, Votre très-umble et obeysseur cher vitour  
J. S. G. Bouvet Éléstin